



JOURNÉE DE LA RESPONSABILITÉ CIVILE 2018

Responsabilité et nouvelles technologies

mardi 4 septembre 2018

Professeurs Christine CHAPPUIS et Bénédicte WINIGER



PROGRAMME

- 8h30 Accueil
- 9h00 **Introduction générale**
Christine CHAPPUIS, professeure à la Faculté de droit de l'Université de Genève
Bénédict WINIGER, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Genève
- 9h15 **Artificial Intelligence : The basics behind the technology**
Marcel SALATHE, professeur à l'EPFL
- 10h15 *Pause*
- 10h45 **La responsabilité découlant de l'utilisation de véhicules autonomes**
Vincent BRULHART, professeur aux Universités de Genève et Lausanne, docteur en droit, avocat
- 11h45 **Hot Topics en matière de responsabilité civile**
Christine CHAPPUIS, professeure à la Faculté de droit de l'Université de Genève
Bénédict WINIGER, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Genève



P R O G R A M M E

- 12h15 **Pause déjeuner**
Le déjeuner peut être pris à la cafétéria d'Uni Mail ou dans l'un des restaurants des environs
- 13h45 **Les nouvelles technologies et la responsabilité des avocats**
Jérôme GURTNER, docteur en droit
- 14h30 **La responsabilité des hébergeurs (fake news)**
Michel REYMOND, docteur en droit, avocat-stagiaire
- 15h15 **La responsabilité pour techniques médicales de pointe**
Valérie JUNOD, professeure aux Universités de Genève et de Lausanne, docteur en droit, avocate
- 16h00 **Clôture du colloque**

www.unige.ch/formcont/responsabilitecivile

Renseignements pratiques

Inscription avant le 24 août 2018

- En ligne sur www.unige.ch/formcont/responsabilitecivile *ou*
- Au moyen du formulaire ci-joint à renvoyer au:
Secrétariat du département de droit civil
Faculté de droit, Université de Genève – 1211 Genève 4

Lieu

Université de Genève, Uni Mail

Finances d'inscription

- CHF 350.- (ce prix inclut les Actes de la Journée qui paraîtront ultérieurement)
- CHF 300.- (avocats spécialistes FSA en responsabilité civile et droit des assurances, sur présentation d'une pièce de légitimation); ce prix inclut les Actes de la Journée qui paraîtront ultérieurement
- CHF 150.- (avocats-stagiaires, sur présentation d'une pièce de légitimation)

La finance d'inscription inclut la documentation distribuée aux participants et les rafraîchissements. Un lien permettant de télécharger la documentation sera disponible après paiement de la finance d'inscription.

En cas d'annulation reçue le 8 août 2018 au plus tard, la finance d'inscription est remboursée sous déduction d'un montant de CHF 50.-.

Attestation

Une attestation de participation est délivrée sur demande.

Informations complémentaires

Francine PINGET
Secrétariat du département de droit civil
Faculté de droit
Université de Genève – 1211 Genève 4
Tél: +41 (0)22 379 86 33 | Francine.Pinget@unige.ch



Journée de la responsabilité civile 2018 | Responsabilité et nouvelles technologies

Bulletin d'inscription à renvoyer jusqu'au **24 août 2018**

À remplir en lettres majuscules

Madame Monsieur

Nom: Prénom:

Entreprise (en toutes lettres):

Titre, fonction:

ADRESSE DE CONTACT

Privée

Professionnelle

Adresse postale:

NP/ville/pays:

Téléphone: E-mail:

Je m'inscris à la Journée de la responsabilité civile du **mardi 4 septembre 2018** sur **Responsabilité et nouvelles technologies** et m'engage à verser la somme correspondante au moyen du bulletin de versement qui me sera adressé dès réception de mon inscription:

- CHF 350.- (ce prix inclut les Actes de la Journée, qui paraîtront ultérieurement)
- CHF 300.- (avocats spécialistes FSA en responsabilité civile et droit des assurances, sur présentation d'une pièce de légitimation); ce prix inclut les Actes de la Journée qui paraîtront ultérieurement
- CHF 150.- (avocats-stagiaires, sur présentation d'une pièce de légitimation)

La finance d'inscription inclut la documentation distribuée aux participants et les rafraîchissements. Un lien permettant de télécharger la documentation sera disponible après paiement de la finance d'inscription.

En cas d'annulation reçue le 8 août 2018 au plus tard, la finance d'inscription est remboursée sous déduction d'un montant de CHF 50.-.

Date: Signature:

Affranchir
SVP

UNIVERSITE DE GENEVE
Secrétariat du département de droit civil
Faculté de droit
40, Bd du Pont-d'Arve
1211 Genève 4